



DISCIPLINE



Suite aux incivilités, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football, les sanctions prononcées par sa Commission de Discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

REUNION du 21 MAI 2022

Suspendus pour 1 match : 2

Suspendus pour 2 matchs : 5

Suspendus pour 3 matchs : 3

Suspendus pour 4 matchs : 3 – brutalités et propos grossiers à arbitre

Suspendus pour 5 matchs : 4 – brutalités

Suspendus pour 8 matchs : 2 – intimidations à arbitre

Suspendus pour 9 matchs : 2 – intimidations et propos grossiers à arbitre

Suspendus pour 5 mois : 2 – intimidation et fraude sur licence

Suspendu pour 1 an : 1 – fraude sur licence

Suspendu pour 18 mois : 1 – fraude sur licence

Suspendu pour 2 ans : 1 – fraude sur licence

Match arrêté : 1

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.